JPA INTERNATIONAL

SCP GABON – FARGIER – BOUTON – DREVETON

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

FRANCE

Associés :
Michel GABON
Fabien FARGIER
Jérôme BOUTON
Jean-Damien DREVETON

27 JUIL. 2020

CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES

Pôle de services

30, avenue de Zelzate

07200 AUBENAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2019

******

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 20 Juin 2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés le 10 Mars 2019 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons pris connaissance des prévisions de trésorerie et le budget 2020 pour nous assurer de la continuité de l'exploitation de votre association.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assuré du caractère raisonnable des hypothèses retenues ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.
S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Signature numérique de Michel GABON
Date : 2020.07.26 17:22:50 +02'00'

Fait à AUBENAS
Le 15 Juillet 2020

SCP GABON FARGIER BOUTON DREVETON
MICHEL GABON
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION CIDFF 07

30 Av. de Zelzate
Pôle de Services Qu Les Oliviers
07200 AUBENAS

COMPTES ANNUELS du 01/01/2019 au 31/12/2019

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Evaluation des contributions volontaires*
- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe*

ASSOCIATION CIDFF 07
07200 AUBENAS

BILAN ACTIF

000002

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	34 036	31 019	3 017	1 581	1 436	90.86
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				4 000	4 000-	100.00-
	Autres immobilisations financières	152		152	152		
	Total I	34 189	31 019	3 169	5 733	2 563-	44.71-
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	19 163		19 163	23 372	4 209-	18.01-
	Autres créances	163 607		163 607	173 956	10 349-	5.95-
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	112 925		112 925	36 595	76 330	208.58
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	7 724		7 724	4 563	3 162	69.29
	Total III	303 419		303 419	238 485	64 933	27.23
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	337 607	31 019	306 588	244 218	62 370	25.54

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Dossier N° S00104 en Euros

ASSOCIATION CIDFF 07
07200 AUBENAS

BILAN PASSIF

000003

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	80 031	67 447	12 585	18.66
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	32 772	32 772		
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	76 771	12 585	64 186	510.03
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	189 574	112 804	76 771	68.06
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	24 950	28 753	3 803-	13.23-
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	24 950	28 753	3 803-	13.23-
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 438	11 133	1 695-	15.23-
	Dettes fiscales et sociales	56 877	62 830	5 953-	9.47-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		23 299	23 299-	100.00-
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	25 749	5 400	20 349	376.83
	Total IV	92 064	102 661	10 597-	10.32-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	306 588	244 218	62 370	25.54

(1) Dont à plus d'un an — 66 315 — 97 261
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Dossier N° S00104 en Euros.

ASSOCIATION CIDFF 07
07200 AUBENAS

COMPTE DE RESULTAT

000004

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	31 986	29 867	2 120	7.10
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	554 518	494 854	59 665	12.06
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	27 564	15 161	12 403	81.81
Collectes				
Cotisations	272	352	80-	22.73-
Autres produits	315	304	11	3.71
Total I	614 656	540 537	74 119	13.71
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	105 528	93 608	11 920	12.73
Impôts, taxes et versements assimilés	10 787	4 497	6 290	139.88
Salaires et traitements	312 125	282 424	29 701	10.52
Charges sociales	88 332	103 184	14 852-	14.39-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 800	1 826	26-	1.44-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	7 240	2 279	4 961	217.63
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	1	6	5-	83.28-
Total II	525 812	487 824	37 987	7.79
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	88 844	52 713	36 131	68.54
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

000005

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	285	0	285	NS
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	285	0	285	NS
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	285	0	285	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	89 129	52 713	36 416	69.08
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 495	2 495-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII		2 495	2 495-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 359	42 624	30 265-	71.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	12 359	42 624	30 265-	71.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	12 359-	40 129-	27 770	69.20
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	614 941	543 033	71 909	13.24
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	538 171	530 448	7 723	1.46
Solde intermédiaire	76 771	12 585	64 186	510.03
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	76 771	12 585	64 186	510.03

ASSOCIATION CIDFF 07
07200 AUBENAS

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

000006

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	28 675	27 606	1 069	3.87
Bénévolat				
TOTAL	28 675	27 606	1 069	3.87
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	28 675	27 606	1 069	3.87
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL	28 675	27 606	1 069	3.87

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 017.01	1 580.73	1 436.28	90.86
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	34 036.13	30 800.13	3 236.00	10.51
28183000 AMORTISSEMENT MOB MAT DE BUREA	31 019.12-	29 219.40-	1 799.72-	6.16-
PRETS		3 999.60	3 999.60-	100.00-
27400000 PRET TRESO URCIDFF		3 999.60	3 999.60-	100.00-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	152.45	152.45		
27500000 DEPÖTS CAUTIONNEMENTS VERSES	152.45	152.45		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 169.46	5 732.78	2 563.32-	44.71-
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	19 162.83	23 371.54	4 208.71-	18.01-
41100000 CENTRALISATION CLTS	19 162.83	23 371.54	4 208.71-	18.01-
AUTRES CREANCES	163 606.77	173 955.87	10 349.10-	5.95-
44170000 SUBV.A RECEVOIR MAIRIE ANNONAY	300.00	300.00		
44176000 SUBV.A RECEVOIR DIRECCTE	1 450.00	4 950.00	3 500.00-	70.71-
44177000 SUBV.A RECEVOIR CSEIL REGIONAL	16 898.50	40 897.11	23 998.61-	58.68-
44183000 SUBV.A RECEVOIR CAF	43 651.80	10 912.05	32 739.75	300.03
44187000 SUBV.A RECEVOIR MAIRIE LE TEIL	1 200.00		1 200.00	
44189000 SUBV.A RECEVOIR COMMUNE PRIVAS		520.00	520.00-	100.00-
44197000 SUBV.A RECEVOIR DEPART.FSE	45 848.95	57 077.11	11 228.16-	19.67-
44199200 SUBV.A RECEVOIR FOND.DE FRANCE		4 300.00	4 300.00-	100.00-
44199300 SUBV. A RECEVOIR CARSAT	7 494.00		7 494.00	
44199800 SUBV.A RECEVOIR AUTRES	46 763.52	54 999.60	8 236.08-	14.97-
DISPONIBILITES	112 924.78	36 595.13	76 329.65	208.58
51210000 CREDIT MUTUEL AUBENAS	12 434.04	36 454.23	24 020.19-	65.89-
51220000 CREDIT MUTUEL ANNONAY	30.02	33.78	3.76-	11.13-
51240000 CREDIT MUTUEL COMPTE DEPOT	35.29	35.20	0.09	0.26
51250000 LIVRET BLEU	100 316.79	31.89	100 284.90	NS
53000000 CAISSE	108.64	40.03	68.61	171.40
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	7 724.16	4 562.63	3 161.53	69.29
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	7 724.16	4 562.63	3 161.53	69.29
TOTAL ACTIF CIRCULANT	303 418.54	238 485.17	64 933.37	27.23
TOTAL GENERAL	306 588.00	244 217.95	62 370.05	25.54

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	80 031.30	67 446.65	12 584.65	18.66
10200000 FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT D	80 031.30	67 446.65	12 584.65	18.66
REPORT A NOUVEAU	32 772.46	32 772.46		
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	32 772.46	32 772.46		
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	76 770.52	12 584.65	64 185.87	510.03
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	189 574.28	112 803.76	76 770.52	68.06
PROVISIONS POUR RISQUES	24 950.00	28 753.00	3 803.00-	13.23-
15180000 PROVISION INDEMNITEES DEPART E	24 950.00	28 753.00	3 803.00-	13.23-
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	24 950.00	28 753.00	3 803.00-	13.23-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 437.65	11 132.60	1 694.95-	15.23-
40100000 CENTRALISATION FRS	6 378.05	11 132.60	4 754.55-	42.71-
40810000 FOURNISSEURS - FNP	3 059.60		3 059.60	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	56 877.07	62 829.64	5 952.57-	9.47-
42100000 PERSONNEL-REMUNERATIONS DUES	120.10		120.10	
42820000 DETTES PROVISIONNEES POUR CONG	20 778.76	26 591.85	5 813.09-	21.86-
42860000 FRAIS DEPLCT SALARIES A PAYER	757.47	1 951.39	1 193.92-	61.18-
43100000 URSSAF	11 876.00	10 818.00	1 058.00	9.78
43720000 MUTUELLE EOVI	653.65	778.26	124.61-	16.01-
43730000 IRCANTEC	5 222.65	1 708.13	3 514.52	205.75
43731000 APICIL RETRAITE	722.36		722.36	
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES A	8 886.46	12 245.55	3 359.09-	27.43-
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER	5 854.62	5 588.46	266.16	4.76
44210000 PRLVT A LA SOURCE (PAS)	417.00		417.00	
44700000 TAXE SUR SALAIRES	1 588.00	3 148.00	1 560.00-	49.56-
AUTRES DETTES		23 298.95	23 298.95-	100.00-
46710000 PARTENARIAT CIBC		23 049.91	23 049.91-	100.00-
46870000 PRODUITS A RECEVOIR		249.04	249.04-	100.00-
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	25 749.00	5 400.00	20 349.00	376.83
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	25 749.00	5 400.00	20 349.00	376.83
TOTAL DETTES	92 063.72	102 661.19	10 597.47-	10.32-
TOTAL GENERAL	306 588.00	244 217.95	62 370.05	25.54

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES		31 986.24	29 866.69	2 119.55	7.10
70600000	TRAVAUX PREST. DE SERVICES	23 635.72	18 595.45	5 040.27	27.10
70603100	SENSIBILISATION VIOLENCES	7 600.00		7 600.00	
70603200	SENSIBIL.PUBLIC SCOL.S/EGALITE		1 935.00	1 935.00-	100.00-
70603300	SENSIB.PUBLIC PROF.SUR EGALITE	750.52	500.00	250.52	50.10
70605300	VOYEZ LARGE		1 280.00	1 280.00-	100.00-
70607000	COMPETENCE 1ERE		7 556.24	7 556.24-	100.00-
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		554 518.37	494 853.50	59 664.87	12.06
74000000	SUBV. DIVERSES	200.00		200.00	
74001000	SUBV.COMMUNES	3 440.00	3 350.00	90.00	2.69
74002000	SUBV.DEPARTEMENT ARDECHE	59 100.00	55 500.00	3 600.00	6.49
74003000	SUBV.REGION AURA.	84 366.00	132 366.00	48 000.00-	36.26-
74004000	SUBV.CAF	108 368.90	55 873.50	52 495.40	93.95
74006000	SUBV.COUR D'APPEL NIMES	49 940.00	38 450.00	11 490.00	29.88
74007000	SUBV.CDAD	8 000.00	7 000.00	1 000.00	14.29
74008000	SUBV.DIRECCTE UT 07	12 400.00	10 200.00	2 200.00	21.57
74010000	SUBV.DRDFE	124 765.00	132 028.00	7 263.00-	5.50-
74012100	SUBV.POLITIQUE VILLE AUBENAS	2 000.00	3 500.00	1 500.00-	42.86-
74012200	SUBV.POLITIQUE VILLE LE TEIL	2 200.00	3 500.00	1 300.00-	37.14-
74012300	SUBV.POLITIQUE VILLE ANNONAY	1 000.00	2 500.00	1 500.00-	60.00-
74012400	SUBV.POLITIQUE VILLE PRIVAS		4 000.00	4 000.00-	100.00-
74013100	SUBV.DDCSPP	941.52		941.52	
74023000	SUBV.FSE	31 518.95	25 386.00	6 132.95	24.16
74024000	SUBV.CCAS	1 000.00		1 000.00	
74025000	SUBV.CARSAT	7 494.00		7 494.00	
74048320	SUBV.FIPD	10 000.00	15 700.00	5 700.00-	36.31-
74080000	SUBV.UR-CIDFF-FONDATION MIXITE	45 600.00		45 600.00	
74090000	SUBV.MSA	2 184.00	1 200.00	984.00	82.00
74099000	SUBV.FONDATION DE FRANCE		4 300.00	4 300.00-	100.00-
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES		27 564.31	15 161.12	12 403.19	81.81
78150000	REPRISE PROVISION RETRAITE	11 043.00	5 401.69	5 641.31	104.44
79161000	TFT CHARGES 61	8 439.58	7 608.32	831.26	10.93
79162500	TFT CHARGES 625	1 561.23	1 663.80	102.57-	6.16-
79163300	TFT CHARGES 63		487.31	487.31-	100.00-
79164100	TFT CHARGES 64	4 746.21		4 746.21	
79164200	TFT CHARGES RBT IJ-CPAM	1 774.29		1 774.29	
COTISATIONS		272.00	352.00	80.00-	22.73-
75600000	ADHESIONS	272.00	352.00	80.00-	22.73-
AUTRES PRODUITS		315.28	304.00	11.28	3.71
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION	315.28	304.00	11.28	3.71
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		614 656.20	540 537.31	74 118.89	13.71
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		105 527.58	93 607.91	11 919.67	12.73
60630000	FOURNITURE ENTRETIEN.PETIT EQU	1 109.27	202.10	907.17	448.87
60640000	FOURNITURE DE BUREAU	1 403.50	284.80	1 118.70	392.80
60641000	PHOTOCOPIE	1 728.02	1 506.55	221.47	14.70
61300000	LOCATION VEHICULES	2 337.09	1 915.00	422.09	22.04
61330000	LOCATIONS ANNONAY	6 628.62	7 261.27	632.65-	8.71-
61340000	LOCATION TOURNON		270.00	270.00-	100.00-
61350000	LOCATION PHOTOCOPIEUR	8 491.04	6 989.31	1 501.73	21.49

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
61370000	LOCATION TELEPHONE	1 643.04	1 232.28	410.76	33.33
61390000	LOCATION CLIO DD 241 FS	3 256.44	3 256.44		
61400000	CHARGES LOCATIVES POLE SCES	3 457.09	3 635.83	178.74-	4.92-
61520000	ENTRETRIEN DES LOCAUX	5 234.29	4 903.75	330.54	6.74
61552000	ENTRETIEN MATERIEL	8.00	1 849.98	1 841.98-	99.57-
61560000	MAINTENANCE	4 313.10	9 025.66	4 712.56-	52.21-
61600000	ASSURANCES	4 352.33	4 383.83	31.50-	0.72-
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	15.00	207.21	192.21-	92.76-
61820000	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	9 641.06	145.49	9 495.57	NS
61830000	DOCUMENTATION JURIDIQUE	25.00	492.43	467.43-	94.92-
62100000	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREP	218.40	6 544.00	6 325.60-	96.66-
62260000	HONORAIRES CAC	2 700.00	2 676.00	24.00	0.90
62270000	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	50.00		50.00	
62280000	REM.INTERMEDIAIRES DIVERS	3 940.10		3 940.10	
62281000	SUPERVISION PSYCHOLOGUE	4 715.10		4 715.10	
62300000	PUBLICITE PUBLICATIONS	2 380.00	2 014.00	366.00	18.17
62500000	DEPCTS CARB- PEAGES-PARKINGS	3 209.89	4 143.69	933.80-	22.54-
62510000	FRAIS DEPLACEMENT DIRECTION	4 845.28	1 327.59	3 517.69	264.97
62512000	FRAIS DEPLCTS REPAS SALARIES	15 309.31	13 826.69	1 482.62	10.72
62570000	FRAIS DE RECEPTION	224.71		224.71	
62600000	FRAIS POSTAUX	401.04	1 344.36	943.32-	70.17-
62610000	TELECOM AUBENAS	5 889.65	6 306.96	417.31-	6.62-
62620000	TELECOM ANNONAY	1 710.79	1 293.45	417.34	32.27
62630000	INTERNET	2 351.03	2 464.80	113.77-	4.62-
62640000	ABONNEMENTS OVH-SEND IN BLUE	148.59		148.59	
62700000	SERVICES BANCAIRES	480.80	968.32	487.52-	50.35-
62810000	COTISATIONS-ADHESIONS	3 310.00	3 136.12	173.88	5.54
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		10 787.00	4 496.80	6 290.20	139.88
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	5 349.00	3 148.00	2 201.00	69.92
63330000	FORMATION PROF.CONTINUE	5 438.00	1 348.80	4 089.20	303.17
SALAIRES ET TRAITEMENTS		312 124.62	282 423.81	29 700.81	10.52
64110000	SALAIRES BRUTS ANNONAY	42 435.34	39 950.47	2 484.87	6.22
64112000	SALAIRES BRUTS AUBENAS	271 812.04	239 637.03	32 175.01	13.43
64120000	CONGES PAYES	5 813.09-	2 836.31	8 649.40-	304.95-
64140000	INDEM.DEPARTS RETRAITE-STAGES	3 690.33		3 690.33	
CHARGES SOCIALES		88 331.94	103 184.36	14 852.42-	14.39-
64510000	URSSAF	67 098.43	78 582.94	11 484.51-	14.61-
64520000	MUTUELLE EOVI	1 666.33	1 543.22	123.11	7.98
64530000	IRCANTEC RETRAITE	13 569.13	12 483.92	1 085.21	8.69
64531000	RETRAITE APICIL	1 334.92		1 334.92	
64550000	CHARGES SUR CONGES PAYES	3 359.09-	2 683.95	6 043.04-	225.15-
64560000	AGEFOS	2 812.62	3 679.42	866.80-	23.56-
64720000	COMITE D ETABLISSEMENT	3 142.00	2 796.00	346.00	12.37
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	2 067.60	1 368.00	699.60	51.14
64800000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		46.91	46.91-	100.00-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		1 799.72	1 826.10	26.38-	1.44-
68112000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	1 799.72	1 826.10	26.38-	1.44-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

000011

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 240.00	2 279.36	4 960.64	217.63
68150000 DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR	7 240.00	2 279.36	4 960.64	217.63
AUTRES CHARGES	1.02	6.10	5.08-	83.28-
65800000 CHGES DIVERSES DE GESTION	1.02	6.10	5.08-	83.28-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	525 811.88	487 824.44	37 987.44	7.79
RESULTAT D'EXPLOITATION	88 844.32	52 712.87	36 131.45	68.54
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	284.99	0.33	284.66	NS
76800000 INTERETS COMPTE COURANT	284.99	0.33	284.66	NS
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	284.99	0.33	284.66	NS
RESULTAT FINANCIER	284.99	0.33	284.66	NS
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	89 129.31	52 713.20	36 416.11	69.08
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		2 495.00	2 495.00-	100.00-
77200000 PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIE		2 495.00	2 495.00-	100.00-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 495.00	2 495.00-	100.00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	12 358.79	42 623.55	30 264.76-	71.00-
67120000 PENALITES, AMENDES	87.13	434.00	346.87-	79.92-
67200000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEU	12 271.66	42 189.55	29 917.89-	70.91-
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 358.79	42 623.55	30 264.76-	71.00-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	12 358.79-	40 128.55-	27 769.76	69.20
TOTAL PRODUITS	614 941.19	543 032.64	71 908.55	13.24
TOTAL DES CHARGES	538 170.67	530 447.99	7 722.68	1.46
SOLDE INTERMEDIAIRE	76 770.52	12 584.65	64 185.87	510.03
EXCEDENTS OU DEFICITS	76 770.52	12 584.65	64 185.87	510.03

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019 000012

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

MODES ET METOHDES D'EVALUTATION
Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du plan comptable général 1999, du plan comptable des associations adapté aux dispensateurs de formation.
La méthode retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques qui se caractérise par la valorisation en coûts exprimés en euros courants.

METHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS
Les logiciels acquis pour les besoins de l'exploitation de l'association font l'objet de l'amortissement exceptionnel prévu par l'article 236II du CGI.
Les agencements des locaux loués sont amortis selon le mode linéaire.
Les matériels pédagogiques sont amortis selon le mode linéaire.
Le matériel de bureaux et le matériel informatique neuf sont amortis selon le mode linéaire.
Le mobilier est amorti selon le mode linéaire.

Valorisation des contributions volontaires.
Mise à disposition d'un local par la municipalité d'Aubenas 28 675 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT
Etat de l'actif immobilisé et des amortissements
Détail des comptes d'actif et de passif
Détail compte de résultat

INFORMATION FINANCIERE
La loi relative au volontariat associatif du 23.05.2006 prévoit que dans un souci de transparence, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et percevant une ou plusieurs subventions d'un montant supérieur à 50 000 euros publient dans leur compte financier la rémunération des trois personnes les mieux rémunérées par la structure.
Pour le CIDFF 07 cette information pour 2019 est de 102 539.82 €.